Document généré le 15 juil. 2025 15:27

Meta
Journal des traducteurs
Translators' Journal

META

Les sports « aquatiques » pèchent-ils en eau trouble ?

Robert Dubuc

Volume 18, numéro 4, décembre 1973

URI : https://id.erudit.org/iderudit/002660ar
DOI : https://doi.org/10.7202/002660ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)
1492-1421 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Dubuc, R. (1973). Les sports « aquatiques » pèchent-ils en eau trouble ? *Meta*, *18*(4), 370–371. https://doi.org/10.7202/002660ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LES SPORTS "AQUATIQUES" PÈCHENT-ILS EN EAU TROUBLE?

Pour caractériser les activités de loisirs reliées à l'eau, on avait virtuellement le choix en français entre deux adjectifs : **aquatique** et **nautique.** Au sens propre, aucun de ces adjectifs, toutefois, ne se prêtait facilement à pareille extension de sens. L'adjectif **aquatique** se dit proprement de ce « qui croît, vit dans l'eau ou au bord de l'eau [1] ». Ce sens, plutôt biologique, de l'adjectif **aquatique** semble en avoir gêné l'extension à d'autres domaines. Quoique rien ne justifie en soi cette fixation de sens, il semble bien que l'usage français l'ait respectée. On ne trouve que de façon exceptionnelle en français l'adjectif **aquatique** qualifiant un terme de sport. Au Canada, au contraire, l'adjectif **aquatique** (peut-être sous l'influence de l'anglais *water*) a connu une grande vogue au point d'évincer l'adjectif **nautique,**

12. Université Laval, *Annuaire général 1971-1972,* nº 115, Québec, 1971, p. 121.
13. Georges Mounin, *les Problèmes théoriques de la traduction,* Paris, Gallimard, 1963, p. 73.

1. Paul Robert, *le Petit Robert,* Paris, 1969, p. 81.

expression déjà pourtant bien en place. Ainsi, on parle ici de « ski aquatique », de « ballet aquatique », « sports aquatiques » et aussi, par ricochet, de « sécurité aquatique ». Cet usage n'a rien en lui-même de répréhensible, sauf qu'il est régional. En français international, c'est l'adjectif **nautique** qui a connu cette extension.

Au départ, cet adjectif est intimement lié à la navigation. Il se disait de tout ce qui touche à la navigation. Or, à l'ère des loisirs, il s'est développé autour de la navigation toute une série de sports qui lui ont été associés : le ski sur l'eau, le *surfing* et divers jeux faits sur l'eau ont été qualifiés de nautiques. Ces sports, reliés plus ou moins directement à la navigation, ont, pour ainsi dire, déteint sur les autres sports qui se pratiquaient dans l'eau mais qui n'avaient aucun rapport avec la navigation. C'est ainsi que le *Grand Larousse encyclopédique* [2] et l'encyclopédie *Clartés* [3] classent parmi les sports nautiques non seulement le ski, le yachting mais encore la natation, les plongeons, le sauvetage et le *water-polo,* qui n'ont rien à voir avec la navigation.

Quoi qu'en pensent les étymologistes, il semble bien que l'usage ait opté pour **nautique** plutôt que pour **aquatique** lorsqu'il s'agit de désigner ce qui est relatif aux activités sportives où l'eau joue un rôle prépondérant. Ainsi l'*Encyclopédie des sports* de Larousse qualifie le *surf-riding* d' « exercice nautique [4] ». Le même ouvrage parle de « la meilleure équipe française des ballets nautiques [5] ». Dans un autre ouvrage, Jean Dauven parle encore du « sauvetage nautique d'un mannequin immergé [6] ».

Il reste difficile d'aller à l'encontre d'un usage qui semble passablement généralisé. Si l'on croit que notre français a tout avantage a être universel plutôt que local, il y a tout lieu, jusqu'à preuve du contraire, de parler de **sports nautiques,** de **ski nautique,** de **ballet nautique,** même si la navigation n'y trouve pas son compte. Et quant à la sécurité qui doit régir l'exercice de ces sports, elle devrait elle aussi être **« nautique »,** si l'on veut être logique, n'en déplaise à la Croix-Rouge et aux autres croix qui pèsent sur notre langue.

ROBERT DUBUC